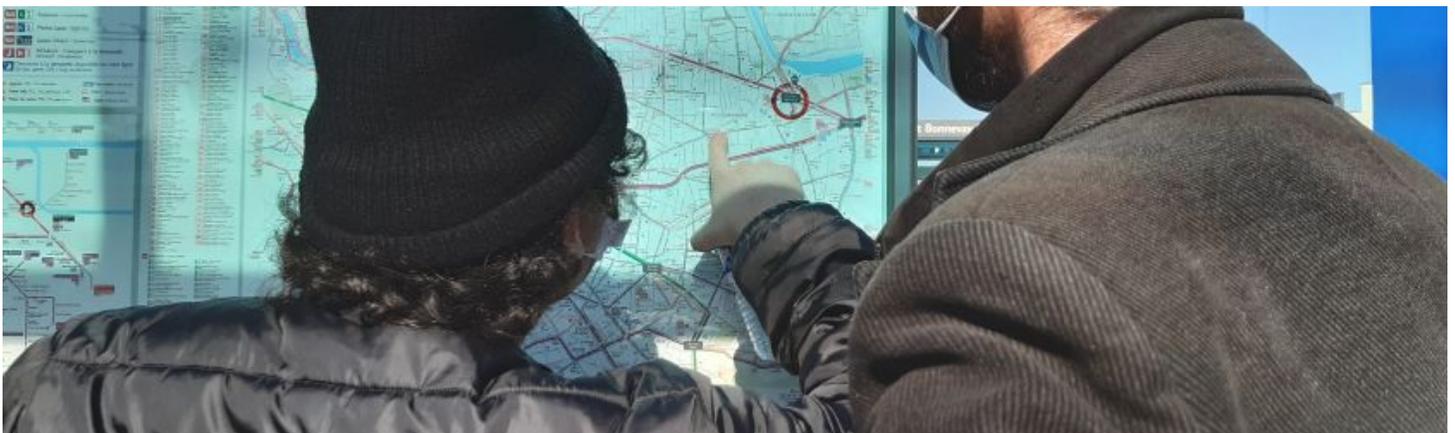


## La mobilité, une compétence clé de l'insertion professionnelle (/experiences/la-mobilite-une-compete-ncle-de-linsertion-professionnelle)



### Chapo

Derrière l'appellation « DMI », dispositif en faveur d'une mobilité inclusive déployé par l'association [Innovation et Développement](https://www.innovationetdeveloppement.fr/nos-actions/dispositif-mobilite-inclusive/) (<https://www.innovationetdeveloppement.fr/nos-actions/dispositif-mobilite-inclusive/>), on trouve un éventail de solutions pour contrer les multiples obstacles à la mobilité. Le DMI s'adresse aux habitants de la métropole lyonnaise en insertion professionnelle, c'est-à-dire en recherche d'emploi, en formation ou salariés d'une structure d'insertion par l'activité économique (une régie de quartier, par exemple).

L'entrée dans le dispositif se fait sur prescription d'un professionnel de l'emploi ou d'un travailleur social suite à l'identification d'une problématique de mobilité chez la personne accompagnée, de nature à entraver son parcours d'insertion professionnelle. Un entretien personnalisé est alors réalisé

par l'un des quatre membres de l'équipe du DMI, pour évaluer les compétences liées à la mobilité (compréhension d'un plan, repérage dans l'espace...) et repérer les freins éventuels (y compris les freins cognitifs), sur la base d'une grille de questions et d'exercices pratiques. Le diagnostic qui en découle permet de proposer à la personne une solution adaptée à sa situation. Selon les compétences à développer, cette solution peut prendre la forme :

- d'information sur les aides financières existantes ou l'accès aux droits à la mobilité (comme les abonnements solidaires) ;
- de formation(s) courte(s) à la mobilité, telles que la formation vélo ou encore la formation préparatoire au permis de conduire (avec une potentielle orientation vers l'auto-école sociale gérée par Innovation et Développement) ;
- d'une formation à l'acquisition des compétences "mobilité" de base ;
- d'une participation à des ateliers collectifs pour travailler de façon ludique les compétences "mobilité" (ex : atelier pour les jeunes des missions locales).

Parmi les personnes accompagnées dans le cadre du DMI, Innovation et Développement estime qu'elles sont au moins  $\frac{1}{4}$  d'entre elles à vivre dans un quartier de la politique de la ville.

Enfin, Innovation et Développement plaide pour une reconnaissance des problématiques de mobilité comme frein à l'emploi et forme les professionnels de l'insertion professionnelle afin qu'ils intègrent dans leurs pratiques la réalisation du diagnostic mobilité.

••• Contact : Antoine Laurent, chargé de mission mobilité inclusive, [a.laurent@innov.fr](mailto:a.laurent@innov.fr)  
(<mailto:a.laurent@innov.fr>)

## Liens

---

[A lire pour compléter : "La mobilité, dernier verrou de la géographie prioritaire. État des lieux et enjeux". Article d'Éric Le Breton extrait des cahiers du développement social urbain n°58](https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2013-2-page-8.htm)  
(<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2013-2-page-8.htm>)

[A lire pour compléter : "Un nouveau chantier pour la politique de la ville : apprendre la mobilité". Article d'Éric Le Breton extrait des cahiers du développement social urbain n°58](https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2013-2-page-35.htm)  
(<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2013-2-page-35.htm>)